

Décompte lancé pour le gouvernement Michel

« Je promets de pourrir la vie du gouvernement fédéral à la rentrée. » (en juillet)
Robert VERTUUEIL (FGTB)

60 Le Pacte d'investissements, qui sera présenté en détail en septembre, porte sur 60 milliards d'euros d'ici 2030.

Le gouvernement fédéral fait sa dernière rentrée ce vendredi. En perspective : les législatives de 2019. En embuscade : les communales, l'opposition et des syndicats gonflés à bloc et de gros dossiers à faire atterrir.

● Caroline FIXELLES

Après un mois de pause, c'est reparti pour le gouvernement fédéral qui fait sa rentrée ce vendredi avec un premier conseil des ministres. Et pas le temps de faire papote avec les camarades de classe pour s'expliquer les vacances que l'échéance du 14 octobre pointe déjà le bout de son nez.

La rentrée de l'équipe de Charles Michel s'effectue en effet dans un contexte particulier, rythmé par les élections communales et provinciales d'octobre. Un retour aux urnes, après quatre ans, qui impactera à coup sûr le travail du fédéral. Car s'il reste de gros chantiers à faire atterrir (voir ci-dessous), la campagne électorale pourrait très bien prendre le dessus.

Parce que les ministres sont eux-mêmes candidats dans leur commune. Et s'ils ne le sont pas, ils poussent des listes au service de leur parti.

À côté du temps passé sur les marchés à rencontrer les électeurs plutôt quand dans leur cabinet à potasser leurs dossiers, pas question non plus d'entacher un

La période électorale est peu propice aux grandes négociations et à l'aboutissement de dossiers complexes.

candidat ou un parti avec des mesures électoralement sensibles.

La période jusqu'aux élections sera donc peu propice aux grandes négociations et à l'aboutissement de dossiers complexes comme certaines mesures du « jobs deal » conclu durant l'été : la dégressivité accélérée des allocations de chômage par exemple.

Ambiance électrique

Il y a d'ailleurs fort à parier que la Suédoise misera sur les « bonnes nouvelles » ces prochaines semaines, les mesures qui suscitent le plus d'adhésion ou qui lui permettent de mettre en avant son bilan et son leitmotiv : emplois (le déjà mythique « jobs jobs jobs » de Charles Michel) et relance économique.

Justement, on prévoit, dans le courant du mois de septembre, la présentation détaillée du fameux Pacte d'investissements qui porte sur 60 milliards d'euros à l'horizon 2030.

Du reste, la période électorale instaure toujours une ambiance électrique. Partis et personnalités veulent s'affirmer, chacun veut être premier de classe et faire passer son idée.

En témoignage, par exemple, la sortie du livre du secrétaire d'État Theo Francken, *Continent sans frontière*, le 28 septembre, qui fera à tous les coups parler de lui.

Autant dire qu'on se marquera à la culotte entre partenaires de la majorité. Les boulettes de papier vont voler.

Charles Michel, l'équilibriste

Elles viendront aussi de l'opposition et des syndicats, remontés à bloc, qui insisteront sur les mesures jugées impopulaires du gouvernement : on pense à la réforme des pensions. Une journée d'actions, en front commun, est d'ores et déjà prévue le 2 octobre.

Et au milieu de tout cela, un Premier ministre, Charles Michel, qui devra jouer les équilibristes, maintenir la cohésion gouvernementale, entre les sorties des uns et des autres, et faire néanmoins avancer le boulot. Car si l'échéance communale, c'est demain, les élections fédérales, c'est après-demain. ■

LES DOSSIERS QU'ON ATTEND

Pacte d'investissements

C'est une des grosses priorités du gouvernement Michel : le pacte national pour les investissements stratégiques. Dévoilé en 2016, il vise à relancer l'investissement en Belgique et porte sur 60 milliards d'euros d'ici à 2030. Des investissements autour de 6 « axes stratégiques » : mobilité, énergie, sécurité et justice, santé, numérique, enseignement. Un comité de pilotage a été mis en place, composé de représentants du monde économique. En février, un premier volet du pacte était boudé, soit 9 milliards € à allouer d'ici 2020 à divers projets comme la finalisation du RER. Dans le courant du mois de septembre, le rapport final de ce comité sera présenté. Il donnera une vue détaillée aux gouvernements sur les projets-phares, porteurs de croissance, retenus pour le pacte.

Jobs deal

Dans la nuit du 23 au 24 juillet, le gouvernement fédéral bouclait, à côté de son budget 2019, le fameux « jobs deal », série de mesures destinées à faire face aux métiers en pénurie. Reste à l'équipe gouvernementale à préparer, dès la rentrée, tout le travail législatif qui devrait mener à l'entrée en vigueur de près d'une trentaine de mesures au début de l'année prochaine. Certaines sont très controversées et suscitent la grogne des syndicats notamment : comme la révision du système barémique pour les salaires ou l'accélération de la dégressivité des allocations de chômage. La semaine prochaine d'ailleurs, le ministre de l'Emploi, Kris Peeters (CD&V), rencontrera syndicats et patronat.

Remplacement des F-16

Un dossier qui a fait couler beaucoup d'encre et valu quelques belles passe d'armes entre majorité et opposition et même des entre partenaires de la coalition. Dans sa « vision stratégique » de la Défense, la Suédoise a prévu de remplacer les chasseurs-bombardiers F-16. Un appel d'offres a été lancé. Deux candidats se sont manifestés : l'américain Lockheed Martin avec le F-35 et le consortium européen Eurofighter avec le Typhoon. La France est venue chambouler le tout en remettant, hors appel d'offres, une proposition de partenariat fondé sur le Rafale. Une décision est en principe attendue pour la mi-octobre, puisque l'offre de Lockheed Martin court jusque-là. Mais on laisse entendre que l'offre pourrait être prolongée une semaine ou deux.

Belfius et Arco

« Au plus tôt durant la deuxième moitié d'octobre », déclarait en juillet le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA). Mais

quoi donc ? L'entrée en Bourse de Belfius, pour 30 % de son capital, sur laquelle se sont mis d'accord les ministres cet été. Politiquement liée, l'indemnisation des coopérateurs d'Arco, le bras financier du Mouvement ouvrier chrétien emporté dans la débâcle Dexia, interviendra à ce moment-là aussi.

Mais cette indemnisation, chère au CD&V, devra obtenir l'aval de la Commission européenne qui avait rejeté un premier projet, considérant le dédommagement comme une aide d'État illégale. Ce qui pourrait bloquer - si l'indemnisation était à nouveau recalée - le dossier Belfius. Mais le ministre des Finances y croit.

CEUX QUI N'ABOUTIRONT PAS D'ICI MAI 2019

Métiers pénibles

Un gros morceau de la réforme des pensions : la reconnaissance de pénibilité pour certains métiers qui permet d'anticiper son départ à la retraite ou de gagner plus si on travaille jusqu'au bout. « *Un boulot énorme a déjà réalisé, dit-on au cabinet du ministre des Pensions, Daniel Bacquelaine (MR). Et on est dans le timing.* » L'entrée en vigueur est prévue pour 2020, rappelle-t-on. Le ministre attend pour septembre différents avis : celui du Conseil d'État et celui du Conseil national du travail. Et, dans la foulée, une 3^e lecture du gouvernement. « *Le but ? Présenter le texte avant la fin de l'année à la Chambre.* » Restera alors tout le travail parlementaire. Et un dossier comme celui-là risque de faire débat. Au point de le renvoyer à la législature suivante ?

Pension à points

« *Il reste un gros travail de constatation et de préparation pour la pension à points* », concède-t-on au cabinet Bacquelaine. Autre dernier gros morceau de la réforme des pensions, la pension à points est prévue pour 2025. Du coup, on est un moins stressé de ne pas voir atterrir la mesure d'ici la fin de la législature.

Pour rappel, le principe de la pension à points prévoit que chaque année, le travailleur accumule des points en fonction de ce qu'il a gagné et du salaire moyen de sa fonction. S'il est en dessous, ses points sont majorés. En fin de carrière, on calcule sa pension en fonction du nombre de points. La pierre d'achoppement : la valeur du point (en euros). Elle ne pourra pas baisser mais pourra être gelée.

Le survol de Bruxelles

C'est ce qu'on appelle un « dossier pourri » dont a hérité le ministre de la Mobilité, François Bellot (MR). Puisque techniquement compliqué et hypersensible politiquement parlant. Le ministre lui-même avait avoué dernièrement qu'il serait compliqué d'avoir un accord sur ce dossier épineux avant la fin de la législature. Et pour cause, les acteurs (fédéral, Régions, opérateurs, administration, syndicats, patronat, riverains...) sont divisés et même parfois divisés entre eux. François Bellot attend désormais le résultat final d'une étude d'incidence pour la fin de l'année ou le début 2019. Cette étude permettra d'objectiver la situation des nuisances sonores autour de Brussels Airport. Et là, on sera déjà à quelques encablures des élections...

Visites domiciliaires

S'il n'est pas déjà enterré, il est bien enfoui dans la pile des priorités du gouvernement Michel, nous dit-on. Le projet de loi sur les visites domiciliaires avait créé une véritable levée de boucliers de la part d'acteurs de terrain, d'associations, de l'opposition, obligeant Charles Michel à reprendre le dossier en mains. Mais depuis, plus rien. Pour rappel, ce projet de loi autorise des visites au domicile de personnes en séjour illégal, voire de personnes qui les hébergent. Et ce, en vue d'appliquer un ordre de quitter le territoire. « *Certains partis (la N-VA, NDLR) pourraient toutefois ressortir ce dossier pour l'instrumentaliser, en vue des élections* », note le politologue Pierre Vercauteren. Mais dans les couloirs de la Chambre, on n'y croit plus.

VITE DIT

Quel est l'agenda de cette rentrée fédérale ?

Conseil des ministres Le gouvernement fédéral tiendra son conseil des ministres d'après vacances ce vendredi. Une vingtaine de points sont à l'ordre du jour.

Commissions La Chambre quant à elle reprendra ses

travaux mercredi prochain. Le secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, Theo Francken (N-VA), est attendu en commission de l'Intérieur pour un échange de vues après l'expulsion (en juin 2017) très contestée d'un criminel albanais - un des criminels les plus recherchés du pays aujourd'hui - alors qu'il était en attente de jugement. D'autres gros débats sont attendus pour la rentrée. Comme la sortie de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) du Code pénal

gravesse (IVG), du Code pénal. L'opposition a demandé une seconde lecture. On renvoie à ce sujet aux alentours du 18 septembre.

La première séance plénière, elle, se tiendra le jeudi 20 septembre, dit-on.

Rentrée officielle Enfin, la rentrée officielle aura lieu le deuxième mardi d'octobre, à quelques jours des élections, pour le traditionnel discours de politique générale du Premier ministre.